



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, j'aimerais, dans les pages qui suivent, vous résumer la situation financière de la municipalité selon les quatre points suivants:

- I- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, tel qu'établis par le rapport du vérificateur.
- II- Les indications préliminaires sur la situation financière de l'année en cours.
- III- La rémunération des élus.
- IV- Les orientations générales du prochain budget.

I - Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 et le rapport du vérificateur.

A) États des résultats du fonds d'administration au 31/12/2015.

Revenus totaux:	1,379,711\$
Charges totales:	883,058\$
Excédent de l'exercice:	496,653\$

B) État du surplus du fonds d'administration

Surplus libre au 1 ^{er} janvier 2015:	547,458\$
Excédent des recettes sur les dépenses:	496,653\$

Surplus libre au 31 décembre 2015 : **1,044,111\$**

C) Rapport du vérificateur.

Le rapport du vérificateur, en date du 3 mai 2016, indique que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

II - **Les indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2016.**

La projection des revenus et des dépenses au 31 décembre 2016 nous permet de prévoir que nous terminerons l'année avec des revenus d'environ 2,028,000\$ et des dépenses d'environ 1,502,000\$ pour un surplus d'environ 526,000\$.

Au programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 le conseil municipal avait prévu effectuer des dépenses de 150,000\$ pour la rénovation du Centre communautaire et de 275,000\$ pour l'achat d'un camion citerne. Le programme T.E.C.Q. (retour de la taxe sur l'essence), n'ayant pas encore reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, les sommes prévues pour le Centre communautaire n'ont pas été effectuées, et les sommes budgétées pour l'achat d'un camion citerne seront moins élevées que prévu puisque le conseil municipal a approuvé l'achat d'un camion usagé pour une somme d'environ 40,000\$. C'est ce qui explique que le surplus prévu est aussi élevé.

Notez que ces chiffres sont des prévisions au 31 décembre 2016 et que les chiffres exacts ne seront connus que lors du dépôt, par le vérificateur, du rapport financier 2016, au printemps 2017.

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton n'a pas d'emprunt en cours, donc pas de service de la dette au rapport financier.

Lors du dépôt du sommaire du rôle en septembre dernier, l'évaluation imposable de la municipalité était de 173,010,000\$, soit une augmentation de 1,009,000\$ par rapport à l'an dernier.

III- **La rémunération des élus.**

Pour l'année 2016, conformément à la Loi sur la rémunération des élus municipaux ainsi qu'au règlement numéro 331, la rémunération de base de la mairesse est de 10,700\$ et son allocation de dépenses est de 5,350\$. La rémunération annuelle des conseillers est de 3,080\$ et l'allocation de dépenses est de 1,540\$. En plus de cette rémunération de base, la mairesse a droit à une rémunération additionnelle de 100\$ et une allocation de dépenses non imposable de 50\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire, et à laquelle elle est présente. Chaque conseiller a droit à une rémunération additionnelle de 33\$ et une allocation de dépenses non imposable de 17\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire et à laquelle il est présent.

De plus, à titre de membre du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la mairesse reçoit une rémunération de 152.00\$ et une allocation de dépenses de 76.00\$ par séance.

IV - Les orientations générales du budget 2017

Bientôt la fin de l'année 2016 ce qui signifie que les membres du Conseil vont devoir se pencher sur l'élaboration d'un nouveau budget pour 2017.

Les rénovations prévues au Centre Communautaire devraient se faire à l'été 2017. Le retard dans l'approbation par le Gouvernement de notre subvention nous a obligés à reporter ces travaux. Ainsi que déjà mentionné dans le rapport de la mairesse 2015, les toilettes pour hommes seront modifiées et déplacées. Certains changements seront aussi apportés à l'entrée, ainsi que des réparations à des poutres de soutien.

Les montants restants de la TECQ serviront aux réparations prévues pour l'été 2017 sur certains chemins, soit une partie de la montée Noire et le chemin Dalhousie.

En 2016, nous avons procédé à l'achat d'un camion de déneigement et aussi d'un tracteur ce qui nous rend maintenant autonomes pour l'ouverture de nos chemins l'hiver.

Nous venons aussi de procéder à l'achat d'un camion citerne.

Grâce à l'apport bénévole des membres du Conseil, un abri a été érigé sur le terrain des Loisirs.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 seront adoptées au cours du mois de décembre à une séance spéciale dont la date sera fixée à la séance ordinaire du 13 décembre 2016.

La liste des contrats comportant une dépense de 25,000\$ et plus, conclus par la municipalité depuis le 10 novembre 2015, est déposée en annexe de ce rapport.

Merci à tous de votre attention.

Gisèle Fournier, mairesse

Le 8 novembre 2016

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25,000\$

Depuis le dernier rapport de la mairesse sur la situation financière, la municipalité a accordé les contrats de plus de 25,000\$ suivants :

- 1.- Robert Daoust & Fils Inc., pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des déchets pour l'année 2017, pour un montant de 73,231.98\$.
- 2- Entreprise Sud-Ouest, pour l'achat d'un tracteur usagé de marque New Holland 2012 au montant de 62,500.00\$
- 3- Centre de gestion de l'équipement roulant, pour la l'achat d'un camion de déneigement usagé de marque Sterling 2005, pour un montant de 86,231.25\$.
- 4- Sifto Canada, pour la fourniture de sel à déglacer au montant de 89.60\$ la tonne métrique.